

Marc-Antoine Legrand

Les Amazones modernes (1727)

Sur l'île des Amazones, les femmes règnent et dictent leurs lois à des hommes filant la quenouille ou faisant des nœuds. La comédie se termine par l'irruption sur l'île d'une armée de jeunes hommes venus chercher leurs amantes. Dans la scène finale, un pacte est conclu entre la Major des Amazones, ces dernières refusant désormais de se battre, et Léandre, chef de l'armée des hommes.

1 LA MAJOR. – Hé quoi ! Je n'entends de tous côtés que des soupirs. Quelle faiblesse ! Ainsi donc la République ne vit plus qu'en moi. Mais je me sens encore assez de vigueur pour en soutenir, moi seule, tous les droits. Oh ! ça, Monsieur le député, capitulons un peu ensemble.

5 LÉANDRE. – Vous pouvez nous dicter des lois ; toute notre armée est prête d'y souscrire, et n'a point d'autre ambition que de vivre avec vous dans une amoureuse union, que rien ne pourra jamais troubler.

CRISPIN. – Ma foi, Madame la Major, il faut se rendre à cela. Heureusement j'ai sur moi de l'encre et du papier, et je vais écrire les articles de la capitulation.

10 LA MAJOR. – Non, non, avec moi la parole vaut le jeu. *Primo*. Point de subordination entre le mari et la femme.

LÉANDRE. – Accordé.

15 LA MAJOR. – *Secundo*. Les femmes pourront étudier, avoir leurs collèges et leurs universités, et parler grec et latin.

LÉANDRE. – Accordé.

MAITRE ROBERT. – Tatigué¹, que j'allons voir des docteurs féminins !

LA MAJOR. – *Tertio*. Elles pourront commander les armées, et aspirer aux charges les plus importantes de la justice et de la finance.

20 LÉANDRE. – Accordé.

LA MAJOR. – *Ultimo*. Nous voulons qu'il soit aussi honteux pour les hommes de trahir la foi conjugale, qu'il l'a été jusqu'ici pour les femmes, et que ces messieurs ne se fassent pas une gloire d'une action donc ils nous font un crime.

25 CRISPIN. – Diantre ! Voilà un article que les dames ont souvent mis sur le tapis, et je crains qu'il ne soit encore débattu.

LÉANDRE. – Non, non, nous accordons tout.

LA MAJOR. – À ces conditions, vos troupes peuvent entrer ici, tambour battant, mèche allumée.

Acte III, scène 15 (extrait), orthographe modernisée.

1. Juron.